

LE PUBLICISTE.

DUODI 2 Venôse, an VII.



Ordre donné par la cour de Danemarck à l'amirauté de rassembler trois mille matelots enrôlés pour un armement qui doit se faire au printemps. — Nouvelles de Rastadt. — Détails sur la vie d'Horace Nelson. — Refus du prince Charles du commandement de l'armée d'Italie. — Arrivée à Paris du célèbre musicien Garat. — Discussion de l'impôt sur le sel.

ESPAGNE.

Malaga, le 7 pluviôse.

Le don Quichotte, armé en course par un négociant français de cette ville & commandé par le capitaine Icard, sorti de ce port il y a douze jours : il rencontra hier, à huit lieues d'ici, un brick américain, percé à 16 canons, dont huit de 6; les autres étoient de bois. Ce brick reçut la visite du corsaire, en lui lâchant toute sa bordée. Celui-ci n'ayant qu'une seule pièce de 8, accepte hardiment le combat, & après une canonnade très-vive de deux heures, va à l'abordage : il se rend maître du brick & le conduit dans ce port. Cette affaire lui a fait le plus grand honneur. Ce bâtiment américain étoit parti de Boston, le 5 nivôse. On lui a trouvé une lettre de marque, portant ordre d'attaquer tout navire armé par des Français & de les conduire dans les ports des Etats-Unis ou dans ceux des puissances alliées. C'est le second bâtiment que les corsaires du même armateur ont saisi avec une pareille lettre de marque.

DANEMARCK.

Copenhague, le 16 pluviôse.

L'amirauté a reçu ordre de rassembler trois mille des matelots enrôlés : on parle en même tems d'un armement de quatre vaisseaux de ligne & sept frégates pour le printemps prochain. Toutes ces mesures sont prises, dit-on, pour établir une neutralité armée, à laquelle la Suede paroît se joindre.

PRUSSE.

Berlin, le 20 pluviôse.

Le prince Radziwil, accusé, d'après une lettre de sa main, d'avoir voulu s'emparer de la couronne de Pologne, a déclaré que cette lettre, écrite en l'an 4, a été mal interprétée; qu'il n'y a pas fait paroître le moindre desir, soit direct ou indirect, de monter sur le trône de Pologne; qu'il y avoit au contraire énoncé, en réponse à une lettre qu'on lui avoit adressée, qu'il verroit avec plaisir se réaliser certains bruits, suivant lesquels la partie de la Pologne, qui se trouvoit sous un roi de la maison de Brandebourg, recouvreroit son existence précédente.

Passwan-Oglou, d'après des lettres de Semlin, a su se concilier l'esprit public en Romélie, dont le nouveau begler-bey-mustapha doit marcher contre lui. Dans ses différentes courses en Valachie, il se procure de l'argent, des vivres & des hommes. Il a détruit les magasins de sel qui approvisionnoient la Bosnie & les contrées voi-

sines, de sorte que mustapha-pacha s'est vu forcé de demander à l'empereur la permission d'en aller chercher à Semlin.

ALLEMAGNE.

Frankfort, le 17 pluviôse.

On ne peut se faire une idée de l'ignorance politique où Paul 1^{er}. tient ses filets sujets. Il ne paroît que deux gazettes dans tout son empire, l'une en allemand, l'autre en russe. Toutes les deux sont imprimées à Saint-Petersbourg, sous les yeux et la surveillance du gouvernement. Presque toutes les feuilles de ce journal sont pleines d'invectives contre le gouvernement actuel de la France, et contre tous ceux qui ont acquis quelque célébrité dans la révolution; de descriptions horribles de Piatoricour, &c. Quelques journaux français publiés à Londres par des émigrés, sur-tout le *Courier de Londres*, fournissent la plupart de ces tableaux; mais ils sont toujours enrichis de quelques inventions russes. En voici un extrait :

« Le numéraire, dit la gazette de Pétersbourg, a tout-à-fait disparu à Paris et dans la France en général. On paie jusqu'à soixante pour cent d'intérêt par an. Le commerce est anéanti; il n'y a pas un seul négociant qui ne soit sur le point de faillir. »

Malgré tous les soins que le gouvernement autrichien apporte à la surveillance sur les livres et brochures, il se glisse pourtant des livres prohibés dans le cœur des états autrichiens, et toutes les mesures employées jusqu'ici pour l'empêcher, sont insuffisantes. Pour rendre cependant leur circulation plus difficile, il a passé un règlement nouveau sur les inventaires des héritages, qui enjoint aux héritiers de remettre au magistrat du lieu un catalogue exact de tous les livres qui se trouvent dans la succession. Le catalogue doit contenir le titre, l'auteur, l'an & le lieu où le livre a été imprimé, le nombre des volumes. Si le juge trouve dans ce catalogue quelque livre prohibé, il doit l'exiger des héritiers. Mais ceux-ci sont obligés à la plus grande circonspection; il faut par exemple cacheter les livres soigneusement, afin que les porteurs ne les puissent lire chemin faisant. C'est une lecture assez curieuse que les catalogues des livres prohibés, qui paroissent tous les mois à Vienne. On y trouve des livres sur les maladies des femmes et des enfans, des romans, la *Décade philosophique*, les ouvrages du célèbre Kant et de ses disciples.

Quoique les 15 millions de florins que l'électeur de Bavière, autorisé par une balle papale, voulait lever sur son clergé, aient été réduits au tiers, (à 5 millions) cette

contribution modique ne trouve pas moins d'obstacles. Les évêques allemands se trouvent offensés par cette démarche du Saint-Père, faite sans les consulter, et surtout parce que le nonce de sa sainteté, résidant à Munich, s'est mêlé de l'exécution de cette bulle. Le clergé oppose aussi à cette bulle l'exception de subreption, en prétendant que sa sainteté a été trompée par la masse des biens ecclésiastiques en Bavière, qui est évaluée dans la bulle à 105 millions de florins, somme fort exagérée selon le clergé.

Le ministre français à Munich a remis, il y a quelque tems au ministre des relations extérieures, comte de Vieregg, une note dans laquelle il insiste sur le paiement des sommes que l'électeur a promis au général français, dans le traité conclu à Pfaffenhofen le 24 fructidor an 7.

Le comte de Vieregg a répondu entre autres, qu'il avoit des observations à faire sur la conclusion du traité de Pfaffenhofen, que les contributions et réquisitions françaises surmontoient beaucoup la somme de ce traité; que cette demande ne devoit pas être négociée à Munich, mais à Rastadt.

Comme Paul 1^{er}, le landgrave de Hesse a prohibé aussi sévèrement qu'en Russie, tout vêtement réputé jacobin, tel que les chapeaux ronds, les bottes molles, les souliers sans boucles, &c. Le feu roi de Prusse passant, en l'an 4 par ses états, lui envoya demander la permission de porter, dans ses pays, un chapeau rond, des pantalons et des souliers sans boucles.

Bulletin de Rastadt, du 26 pluviôse.

Un morne silence extérieur couvre une grande activité intérieure dans la marche des affaires ici : les courriers vont & viennent continuellement, ainsi que les estafettes. C. lui que l'on attend de Vienne n'arrive cependant pas, & c'est lui qui doit décider la grande question. Il est neuf heures du soir : c'est aujourd'hui le terme fatal fixé par les ministres français. Un adjudant du général Jourdan, placé ici en ordonnance, attend l'ordre des ministres d'aller à Strasbourg porter celui de passer le Rhin. Il recevra cet ordre demain, & après-demain l'armée française passera.

On dit que les ministres français ont ordre du directeur exécutif de notifier véritablement à la députation de l'Empire & aux députés particuliers, que la rupture avec l'empereur n'empêchera point que les négociations ne continuent ici avec l'Empire, pourvu qu'elles se suivent sur les bases arrêtées & qu'elles aillent rapidement; qu'en outre ce soit aux conditions que l'Empire reconnoitra dans cette complaisance, un acte de bienveillance du gouvernement français. Bien des gens pensent que les ministres français se prêteront, en dernière analyse, à des paix partielles.

La preuve bien claire que l'opinion générale ici est que la rupture des négociations avec l'Empire aura lieu, c'est que le comte de Metternich & le comte de Lehrbach, ainsi que les députés de Saxe & de Hanovre, & d'autres encore, ont déjà fait partir la plus grande & la plus précieuse partie de leurs effets. Les dames prennent aussi les devans, de manière qu'au moment de la rupture, il ne restera plus à partir que les hommes.

On dit que les troupes impériales ont occupé les forteresses du Wurtemberg, où le gouvernement français avoit demandé au duc de recevoir des troupes.

Du 27. — Il n'est point arrivé de courrier de Vienne; & si les débordemens qui ont eu lieu par-tout n'ont point

fait obstacle à sa marche, il n'en arrivera point. Le silence de la cour de Vienne sera donc regardé comme un refus de renvoyer les Russes, comme une agression, & la guerre se trouve par-là déclarée à l'empereur.

L'adjudant du général Jourdan, qui étoit ici en ordonnance pour porter à Strasbourg les ordres des ministres français, a été appellé par eux ce matin. A minuit huit minutes sa voiture étoit prête, & il est parti à minuit & demie. Il doit être de retour ici ce soir encore pour faire son rapport aux ministres.

On peut concevoir que l'état présent des choses répand ici une sorte de stupeur qui naît de l'anxiété; on s'interroge, on se consulte, on se demande : Faut-il partir? partez-vous? Et en effet, chaque jour quelque député particulier s'éloigne.

A N G L E T E R R E.

Londres, 17 pluviôse.

Nos journaux ont publié les détails qui suivent sur un homme dont le nom a fait trop de bruit pour qu'on ne soit pas curieux de le connoître.

Horace Nelson est né, le 29 septembre 1758, à Burnham Thorpe, dans le comté de Norfolk, où son pere Edmond Nelson étoit recteur. Par sa mere, il est allié aux familles distinguées de Walpole & de Townshend.

Lors de la querelle avec l'Espagne pour les îles de Falkland (en 1770), il alla comme *midshipman* à bord du *Raisonnable* que commandoit le capitaine Suckling, frere de sa mere, qui mourut en 1778, étant membre du parlement pour la ville de Portsmouth.

L'Espagne & l'Angleterre ayant terminé leur différend, son oncle qui vouloit en faire un marin du premier ordre, & qui ne croyoit pas qu'il pût se former à bord d'un vaisseau qui, comme le *Raisonnable*, avoit été converti en vaisseau de garde, l'envoya aux Indes occidentales. Nelson, à son retour, s'embarqua avec le feu lord *malgré* pour aller à la recherche du passage nord-ouest, & fut *midshipman* à bord du *Caucase* que commandoit le capitaine (à présent amiral) *Cutwidge*.

Revenu de son voyage au Pôle, il fut envoyé par son oncle aux Indes orientales, d'où il passa directement dans les mers de l'Amérique septentrionale, lorsque l'Angleterre entra en guerre avec ses colonies.

Il n'avoit pas encore vingt ans; mais il avoit déjà déployé du courage & de l'ardeur pour acquérir les connoissances utiles à son état. Aussitôt qu'il eût accompli le tems pendant lequel il devoit sortir comme *midshipman*, il fut facile à son oncle de lui obtenir une place de lieutenant. En 1779, on l'éleva au grade de capitaine de haut-bord; & bientôt après on lui confia, comme commodore, une expédition dans laquelle il eut du succès.

Depuis sa première campagne jusqu'à la fin de la guerre d'Amérique, il ne revit pas une seule fois les lieux où il avoit reçu le jour. En général, il restoit à terre le moins de tems qu'il pouvoit; & ses amis remarquoient que lorsqu'à la fin d'une guerre il revenoit chez ses parens, il y contractoit bientôt ce qu'ils appelloient eux-mêmes *le mal de terre*.

Dans le cours de la guerre actuelle; sa destination fut la Méditerranée. Il eut une si grande part à la victoire que l'amiral Jervis (aujourd'hui lord Saint-Vincent) remporta, le 24 pluviôse de l'an 5 (14 février 1797, v. st.), sur l'escadre espagnole, qu'on le nomma contre-amiral du pavillon bleu. C'est à lui que le chef-d'escadre espagnol Winthayzen, blessé à mort, remit son épée. Dans la même campagne, il commanda le bombardement de Cadix, & ensuite la téméraire & malheureuse entreprise de Sainte-Croix de Ténériffe qui lui coûta le bras droit.

Il passa pour lors en Angleterre, acheva de se guérir aux eaux de Bath, reçut du roi l'ordre militaire du Bain, & alla reprendre son poste dans l'escadre du lord Saint-Vincent. Tout le monde sait qu'il commandoit les Anglois à Abukir. Jamais une affaire navale n'avoit excité en Angleterre un pareil enthousiasme. Le sombre Pitt lui-même, à la première nouvelle qu'il en eut, ne put s'empêcher de casser sa bouteille dans un accès de joie. Depuis ce moment, Nelson a été acablé de récompenses de tout genre. Pour l'aider à soutenir sa dignité de lord *baron du Nil et de Burnham-Thorpe*, le parlement lui a accordé une rente annuelle de 2 mille livres sterling. Les armées que le roi lui a données tiennent plus à la peinture qu'au blason. C'est un écusson d'argent couvert de vagues de la mer, du sein desquelles s'élève un palmier entre un

vaisseau démâté sur la droite & une batterie détruite sur la gauche. En haut, sont placés une couronne navale & cette plume triomphale dont le grand-seigneur lui a fait présent, avec cette devise : *Palman qui meruit ferat*. Cet écusson a pour supports, à droite, un matelot portant une branche de palmier à la main ; à gauche, un lion qui tient aussi dans sa patte une palme qu'il élève, & dans sa gueule une barbe à laquelle sont attachés les pavillons des trois escadres.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, le 26 pluviôse.

Le prince Charles a refusé le commandement de l'armée autrichienne d'Italie, qu'on vouloit lui confier ; il a préféré de garder celui de l'armée rassemblée en Bavière. On assure que le général Melas, qui n'est guères connu, prendra le commandement en Italie ; le général Hotz doit commander dans le pays des Grisons.

Tous les préparatifs faits dans nos environs pour passer le Rhin sont achevés : le pont de bateau près de Kell est rétabli. Cependant on assure que Jourdan a reçu contre-ordre, & le passage projeté pour demain n'aura pas encore lieu. Il s'est tenu ici plusieurs conseils de guerre, auxquels la plupart des généraux divisionnaires de l'armée de Jourdan & le général en chef Bernadotte, qui se trouve encore ici, ont assisté. La plus grande partie de l'armée de ce dernier est sur le point de passer le Rhin près de Mayence & de s'établir du côté de Francfort, pour être prête à tout événement. Cette armée reçoit beaucoup de renforts qui lui arrivent de l'intérieur & des neuf départemens réunis formant la ci-devant Belgique, où les troubles sont presque entièrement apaisés.

Bruxelles, le 28 pluviôse.

Les trois bataillons de troupes destinés à faire partie de notre garnison, sont successivement arrivés à leur destination ; d'autres continuent à défilier journellement sous nos murs, s'avançant vers le Rhin. Le général divisionnaire Colaud, commandant des neuf départemens réunis, est également parti d'ici pour l'armée. On assure qu'il commandera celle qui s'étend sur la rive droite du Rhin, à la place du général Bernadotte, qui seroit destiné à un autre commandement. Colaud a, dit-on, pris la route de Strasbourg, pour s'y aboucher avec le général en chef Jourdan. On ignore, qui le remplacera dans la ci-devant Belgique ; mais on présume que ce sera le général Bégainot, qui connoît fort bien l'esprit & le caractère de notre nation, ayant vécu assez long-tems parmi elle.

Malgré la difficulté du passage du Rhin, divers corps de troupes l'ont effectué ces jours derniers près de Coblenz & d'Audernach ; les autres n'attendent que l'instant favorable pour se rendre sur les bords de la Nidda. L'armée y sera forte de soixante mille combattans d'ici à quinze jours.

Les lettres de Wesel parlent toujours des mouvemens & des préparatifs de tout genre qui se font parmi les troupes prussiennes pour couvrir les états d'Empire compris dans la ligne de neutralité. On forme des magasins considérables d'approvisionnement, particulièrement dans les environs de Minden, qui sera le centre de toutes les forces combinées.

Paris, le 1^{er} ventôse.

On parle toujours beaucoup de plusieurs projets de banque ; l'un qui s'appellera banque Nationale, & dont il paroît qu'on n'attend pour s'occuper définitivement que la décision du conseil des cinq-cents, sur le rapport de sa commission. Le gouvernement, selon le projet, avancera 15 millions, qui lui seront cautionnés par une remise

des titres de 1.500.000 fr. de rentes ; la seconde, la Caisse des Propriétaires, dont le projet est l'ouvrage du citoyen Gabiou ; la troisième, enfin, la Banque Territoriale, paroît la plus près d'être organisée. Les notaires les plus connus doivent en être administrateurs.

— Un arrêté du général Championnet, en date du 5 pluviôse, porte que la république napolitaine est provisoirement représentée par vingt-un citoyens qu'il a choisis lui-même, et dont nous donnerons demain les noms : ils réunissent l'autorité législative & exécutive ; mais leurs décrets devront être revêtus de la sanction du général en chef : ils sont divisés en six comités pour l'administration.

Nous imprimerons demain le texte de cet arrêté & la proclamation qu'il a en même tems adressée aux habitans du ci-devant royaume de Naples.

— Le télégraphe a appris ce soir, que l'électeur de Bavière étoit tombé en apoplexie.

— Un des projets d'amélioration intérieur dont s'occupe le gouvernement, est celui de mettre en activité le système de navigation interne par les petits canaux. Ce système qui a prévalu en Angleterre depuis dix-huit ou 20 ans seulement, a déjà fait creuser 173 canaux. Des baux à longues années, des p'ages concédés pour un certain tems encouragent les entreprises particulières, & ne rendent pas nécessaires les avances du gouvernement.

— Il paroît que le consul de la république française à Cagliari, s'est retiré en Corse, à la suite d'une émeute où son caractère n'a pas été respecté.

— On assure aussi qu'après d'assez vifs débats entre les divers partis, une députation est partie de l'isle de Sardaigne pour aller au-devant du roi & l'engager à s'y rendre.

— On a dit que Cadix étoit bloqué par huit vaisseaux de ligne barbaresques ; il y a au moins erreur de mots ; car on ne connoît pas de vaisseaux de ligne chez les puissances barbaresques. Le dey d'Alger, celui qui a la plus forte marine, ne possède qu'une frégate qui feroit mal dix lieues en mer, & de plus quatre ou cinq chebecs qui portent du canon de 6.

— Le citoyen Garat, chanteur célèbre, qui vient de faire pendant quatre mois les délices de Madrid, est arrivé ce soir à Paris.

— Dumolard a passé ces jours derniers à Paris, allant à Oléron.

— La nouvelle de l'impôt sur le sel l'a fait augmenter à Lyon de 2 par cent.

— Une lettre de Coire dit que le général Massena a commencé les dispositions hostiles.

— Le général Daendels, à qui, depuis environ huit mois, la république batave est redevable du retour de l'ordre & de la tranquillité, est arrivé de la Haye à Paris ces jours derniers. On ne dit pas le motif de son voyage.

— Si Ehrénbrestein eût pu tenir quelques jours de plus, on seroit parvenu à l'approvisionner, le débordement du Rhin l'ayant placé au milieu d'une vaste mer sur laquelle les Français n'auroient pu interrompre les communications.

— Voici ce qu'on écrit encore de Florence sur les derniers événemens de Naples.

Mack avoit commencé par donner sa démission au gouvernement napolitain, en voyant l'insurrection générale.

Il étoit venu ensuite s'adresser à Championnet pour lui demander un passe-port comme simple particulier & d'une nation en paix avec la France. Championnet lui répondit qu'il ne pouvoit que le faire escorter jusqu'au quartier-général en chef.

— Championnet, à ce qu'on disoit à Florence, avoit donné l'ordre d'arrêter le commissaire Faypoult.

— Il n'est que trop vrai que le général Rey a été tué par une femme d'un coup de poignard.

LOTÉRIE NATIONALE.

Tirage du 1^{er} ventôse.

36 11 64 81 61.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence de LECLERC (de Maine & Loire).

Séance du 1^{er} ventôse.

Le conseil a renouvelé le bureau. Malès est président : les nouveaux secrétaires sont François (de Nantes), Perrin (de la Gironde), Izos & Delbrel.

Un membre présente un nouveau projet sur les pensions à accorder aux veuves & enfans des défenseurs de la patrie : comme il est trop long, le conseil sans en attendre toute la lecture, en ordonne l'impression.

Mentor rappelle qu'il y a à l'ordre du jour, un projet pour venir aux secours des déportés & réfugiés des colonies. Il trace une vive peinture de leur misère, & demande que le projet soit discuté dans trois jours.

On reprend la discussion sur l'instruction publique.

Pison présente un projet sur les objets qu'on devra enseigner dans les écoles primaires, particulièrement la morale. Il pose & développe les principes qui devront guider dans cette instruction.

Sonthonax demande qu'il y ait une école primaire par municipalité ; & que tous les citoyens soient tenus d'y envoyer leurs enfans, sous la peine de la dégradation civique.

Ces discours seront imprimés.

La suite de la discussion est ajournée.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen GARRAT.

Séance du 1^{er} ventôse.

Le conseil reçoit & approuve de suite une résolution du 27 pluviôse, relative aux sous-officiers & soldats élus par un jury pour remplir les fonctions de sous-officiers ou de gendarmes dans la gendarmerie nationale, qui n'ont pas accepté dans le délai fixé par la loi.

Il en approuve également une autre du même jour, qui ordonne la fabrication de dix millions de monnoie de billon.

On reprend la discussion sur le sel.

Lacué appuie l'impôt proposé ; il pense que, même en tems de paix, il sera nécessaire d'établir un impôt fixe & permanent, qui puisse faire face aux dépenses imprévues & secourir les républiques alliées dans le cas où elles viendroient à être attaquées ; & cet impôt, dit-il, ne peut se percevoir que sur les consommations : c'est le seul moyen d'atteindre les étrangers qui viennent en France pour leurs affaires ou pour leur instruction.

Lacué relève ensuite comme inexacts plusieurs des calculs de Cornet ; il porte à 50 millions le nombre des consommateurs & la consommation du sel à 13 livres par

individus ; ce qui, au prix proposé, porte l'impôt à 29 millions, & toutes réductions faites, laisse un produit de plus de 20 millions ; ainsi il pense que, pour combler le déficit, il faut approuver la résolution.

Baudin parle dans un sens contraire. Dans un gouvernement républicain l'accroissement des dépenses & des revenus de l'état finit par donner au pouvoir exécutif un surcroît de forces dangereux pour la liberté. Plus la république dépensera, plus son gouvernement aura le moyen d'acquiescer sur les élections populaires une influence qu'on ne prendra pas même la peine de cacher. La république est frappée au cœur si l'on y voit naître ce commerce de souplesse & de récompense, qui, sans mettre les suffrages à prix d'argent, établira un tarif d'espérances sur lequel on réglera ses démarches & sa conduite.

Baudin examine ensuite la résolution. On ne peut pas dire que ce soit encore l'ancienne gabelle ; elle se présente en ce moment d'une manière suppliante & avec modestie ; mais bientôt vous la verrez se revêtir de la véritable forme qui lui convient, commander impérieusement ce qu'elle sollicite aujourd'hui. Vous la verrez trouvant la peine portée contre les fraudeurs trop légère, réclamer la peine des fers. Les tribunaux ordinaires lui paroîtront trop peu sévères ; elle créera des tribunaux particuliers devant lesquels elle traînera & fera condamner les faux sauniers. Voilà, n'en doutez pas, ce qui arrivera si vous décrêtez la résolution. — Le conseil ajourne la discussion.

On renouvelle le bureau, Lacoste est élu président ; les secrétaires sont Boutteville, Maupetit, Jevardat-Foubelle, & Cailly.

Feuille d'hier.

Errata. — Page 2, article Francfort, ligne 16^e, au lieu de système de Lergioersakou, lisez : système de terge-versation.

Page 4, ligne 10^e, article Paris, au lieu de, jusqu'au 18^e siècle inclusivement, lisez : exclusivement ; la littérature du 18^e siècle ne paroît pas.

Item, article Paris, ligne 8^e, 1^{er} colonne, page 4, par, lisez : près le gouvernement provisoire.

Bourse du 1^{er} ventôse.

Amsterdam	61, 61 $\frac{3}{4}$ à $\frac{3}{4}$	Rente provis.	7 f. 50 c.
Item cour.	58 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$, 59 $\frac{1}{8}$	Tiers cons.	10 f. 75 c.
Hambourg	195, 191	Bon $\frac{2}{5}$	1 f. 21 c.
Madrid	10 f. 87 c.	Bon $\frac{3}{4}$	1 f. 15 c.
Mad. effect.	14 f. 12 c.	Bon $\frac{1}{2}$	1 f. 15 c.
Cadix	10 f. 87 c.	Bon des 6 dern. mois de l'an 6	53 f.
Cadix effectif.	14 f. 12 c.		
Gènes	97 $\frac{1}{4}$ à 97, 95 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$	Or fin	107 f. à 106 f. 75 c.
Livourne	106, 105	Ling. d'arg.	50 f. 75 c.
Bâle	$\frac{1}{2}$ bèn., $\frac{1}{2}$ per. au pair.	Portugaise	97 f. 25 s.
Geneve		Piastre	5 f. 38 c.
Lyon	pair 20 j.	Quadruple	81 f. 63 c.
Marseille	1 per. 15 j.	Ducat d'Hol.	11 f. 75 c.
Bordeaux	pair 15 j.	Guinée	26 f. 25 c.
Montpellier	1 per. 15 j.	Souverain	35 f. 25 c.
Espir. $\frac{2}{3}$, 310 à 330 f. — Eau-de-vie 22 deg., 220 à 240 f.			
— Huile d'olive, 1 fr. 20 cent. — Café Martin, 2 fr. 80 à 90 c.			
— Café St-Domingue, 2 f. 65 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 25 à 30 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 15 à 20 c. — Servan de Marseille, 98 c. — Coton du Levant, 2 fr. 50 à 90 c. — Coton des Indes, 4 f. 25 c. à 5 f. — Sel			

A. FRANÇOIS.

De l'imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n^o. 423.